

LES *AUXILIA PALATINA* ET LEUR EMPLOI AU COMBAT AU IV^E SIECLE DE N. E.

Sylvain Janniard¹

Résumé

Les *auxilia palatina* constituent une catégorie nouvelle et particulière d'unités de première ordre dans l'armée romaine tardive. Leur recrutement initial a pu être opéré tant parmi les populations provinciales, en particulier du nord-ouest de l'empire, que parmi les peuples germaniques demeurés hors de ce dernier ou admis partiellement sur son sol ; des corps supplétifs et auxiliaires de l'armée romaine ont pu aussi servir de cadre à la constitution des premiers *auxilia*. Formellement mis en place à l'époque tétrarchique, à la suite d'une phase de genèse dans les armées d'accompagnement des princes probablement entamée dans le 2^e tiers du III^e siècle, les *auxilia* sont des formations de fantassins à effectif restreint, et dont la majeure partie a rejoint sous Constantin la catégorie militaire privilégiée des *palatini*. Ainsi, l'objectif de cet article est de montrer les nouvelles intentions tactiques de ce groupe spécifique de l'armée romaine.

Mots clés

Antiquité tardive; guerres; *auxilia*; combat.

¹ Maître de Conférences - Université de Tours, Tours, France. E-mail: sylvain.janniard@univ-tours.fr

Heródoto, Unifesp, Guarulhos, v.6, n.2 - 2021.2. p. 77-89.

DOI: 10.34024/herodoto.2021.v6.13918

Resumo

As *auxilia palatina* constituem uma categoria nova e especial de unidades de primeira linha no exército romano tardio. Seu recrutamento inicial poderia ter sido realizado tanto entre as populações provinciais, em particular do noroeste do império, quanto entre os povos germânicos que permaneceram fora deste último ou parcialmente admitidos em seu solo; os órgãos complementares e auxiliares do exército romano também poderiam ter servido de base para a constituição da primeira *auxilia*. Formalmente instituídas durante o período tetrárquico, após uma fase de gênese nos exércitos que acompanham os príncipes, provavelmente iniciada no segundo terço do século III, as *auxilia* são formações de infantaria com número limitado, e das quais a maior parte se juntou, sob Constantino à categoria militar privilegiada dos palatinos. Dessa forma, o objetivo desse artigo é mostrar as novas intenções táticas desse grupo específico do exército romano.

Palavras-chave

Antiguidade Tardia; guerras; *auxilia*; combate

Les *auxilia palatina* constituent une catégorie nouvelle et particulière d'unités de première ordre dans l'armée romaine tardive². Leur recrutement initial a pu être opéré tant parmi les populations provinciales, en particulier du nord-ouest de l'empire, que parmi les peuples germaniques demeurés hors de ce dernier ou admis partiellement sur son sol ; des corps supplétifs et auxiliaires de l'armée romaine ont pu aussi servir de cadre à la constitution des premiers *auxilia*³. Formellement mis en place à l'époque tétrarchique, à la suite d'une phase de genèse dans les armées d'accompagnement des princes probablement entamée dans le 2^e tiers du III^e siècle, les *auxilia* sont des formations de fantassins à effectif restreint, et dont la majeure partie a rejoint sous Constantin la catégorie militaire privilégiée des *palatini*. Jouissant de conditions plus avantageuses de service et de décharge en raison de la valeur martiale supérieure qui leur était prêtée dès leur recrutement, les *auxiliares*, désormais affectés à la suite militaire des princes ou aux réserves tactiques régionales, pouvaient être déployés pour toutes les missions requérant courage et expertise, de la disposition en première ligne ou en réserve, à l'établissement de têtes de pont ou aux coups de main⁴. Toutefois, hormis la prise en compte générique de leur emploi comme troupes d'élite, l'historiographie moderne accorde peu d'attention aux éventuelles particularités tactiques qui auraient pu caractériser les *auxilia*, une question pourtant importante à plusieurs titres : le registre des corps militaires contenu dans la *Notitia Dignitatum* compte les *auxilia* au nombre des unités les plus nombreuses des armées d'intervention opérant dans l'Empire d'Occident au début du règne de Valentinien III et les montre majoritaires dans les armées *praesentales* d'Orient vers 400 ; d'autre part, un peu plus d'une quinzaine d'*auxilia* présentent dans leur dénomination le rappel d'une spécificité fonctionnelle (*Ascarii*, *Exculcatores*) ou d'armement (*Sagittarii*)⁵. L'objet de la présente contribution est de reprendre, à partir des sources de la tradition et des sources documentaires, la question de l'éventuelle

² Sur les *auxilia*, voir Grosse 1920, p. 38-42, Hoffmann 1969-1970, p. 131-173, 240-241, Zuckerman 1993, Speidel 1996, Nicasie 1998, p. 53-56, 188-189, 192-194, Speidel 2004, Rocco 2012, p. 161-164, 281-282, 412-413.

³ Hoffmann 1969-1970, p. 131-145, 149-151, 156-159, 162-163, 170-173, 240-241, Zuckerman 1993, Speidel 1996, Nicasie 1998, p. 54-56, Speidel 2004, p. 133-142, Rocco 2012, p. 161-164, 281-282.

⁴ Admiration des auteurs antiques tardifs pour les qualités des *auxilia* : Julien, *Lettre au Sénat et au Peuple d'Athènes*, 280 D, Aurelius Victor, *Le livre des Césars*, 39, 15, Ammien Marcellin, *Histoires*, XXVII, 1, 2 et 8, 3, XXVIII, 3, 1.

⁵ Les chapitres V et VII de la *Notitia Dignitatum in partibus Occidentis* permettent de recenser 67 *auxilia* (mais quelques doublons sont possibles) ; les chapitres V et VI du même document pour l'Orient répertorient respectivement 18 et 17 *auxilia* dans les armées à la disposition des deux *magistri militum praesentales*, soit le plus fort contingent de leurs unités d'infanterie.

spécialisation des *auxilia* en tant que type d'unités ou de certains *auxilia* en particulier⁶.

Les sources de la tradition, pour lesquelles la précision technique n'est d'ordinaire pas un objectif premier, offrent généralement peu de renseignements sur la spécialisation de certaines unités, ou catégories d'unités, dans les pratiques de guerre de l'armée romaine tardive. Ainsi, dans les *Histoires* d'Ammien Marcellin, les troupes engagées dans des opérations de « grande guérilla », requérant effets de vitesse et de surprise combinés, sont le plus souvent désignées par les termes génériques de *militēs expediti* ou *uelites*, communs à toute infanterie ou cavalerie légère⁷. Le même auteur livre cependant, pour des contextes tactiques similaires, des mentions plus explicites, qui semblent montrer le recours fréquent aux *auxilia palatina* dans les actions de « grande guérilla »⁸. Vers 353 ou 354, entre Auxerre et Reims, le *magister militum* Silvanus ouvre avec 8000 *auxiliares* une voie en territoire tenu par les Alamans⁹. En 357 apr. J.-C., le César Julien dépêche le tribun Bainobaude et ses *Cornuti* sur les arrières d'Alamans qui occupent la rive gauche du Rhin ; débarqués furtivement sur des îles du fleuve, ils en massacrent les défenseurs, poussant le reste des Germains effrayés à regagner leur territoire transrhénan¹⁰. Quatre ans plus tard, le même César confie aux *auxilia* des Pétulants et des Celtes la tâche de faire cesser les razzias d'autres Alamans, des *Brisigavi*, en Séquanaise. Leur défaite contraint Julien à mener une expédition nocturne sur la rive droite du Rhin, en mobilisant de nouveau des *auxiliares*¹¹. Fin 365, le comte des deux Germanies, Charietto, estimait que parmi les troupes à sa disposition les plus à même de repousser les groupes d'Alamans entrés de nouveau en Séquanaise pour piller la province, figuraient les *auxilia* des Bataves et des Hérules. En 366, après sa victoire

⁶ Grosse 1920, p. 39, fait des *auxilia* des unités d'infanterie légère, en lien avec leur recrutement supposé essentiellement germanique.

⁷ *Velites expediti* : Ammien Marcellin, *Histoires*, XVII, 13, 17, XXI, 12, 9, XXIV, 1, 13 ; *militēs expediti* : Ammien Marcellin, XVIII, 2, 11, XXI, 13, 7 et 16. Même imprécision de Zosime, *Histoire nouvelle*, IV, 25, 2, pour les unités prenant part aux opérations de *magister militum per Thracias* Modarès en 379.

⁸ Sur cette dernière notion, voir Janniard 2008, p. 23

⁹ Ammien Marcellin, XVI, 2, 4-5.

¹⁰ Ammien Marcellin, XVI, 11, 9. La *Notitia Dignitatum* recense trois *auxilia* de *Cornuti* : *Occ. V*, 158 = VII, 9, *Cornuti seniores* ; *V*, 169 = VII, 18, *Cornuti iuniores* ; *Or. VI*, 50, *Cornuti*. Le premier *auxilium* de *Cornuti* semble avoir joué un rôle de premier plan dans la campagne italienne de Constantin en 312 et ses membres figurent en bonne place sur les reliefs de l'arc romain posé pour le prince (voir Alföldi, Ross 1959).

¹¹ Ammien Marcellin, XXI, 3, 1-3 et 4, 7-8 ; Celtes et Pétulants sont attestés dans la *Notitia Dignitatum* aux entrées : *Occ. V*, 160 = VII, 12, *Petulantēs seniores*, *Or. IX*, 26, *Petulantēs iuniores*, *V*, 161 = VII, 12, *Celtae seniores*, *V*, 205 = VII, 141, *Celtae iuniores*

Heródoto, Unifesp, Guarulhos, v.6, n.2 - 2021.2. p. 77-89.

DOI: 10.34024/herodoto.2021.v6.13918

contre des Alamans à Châlons-en-Champagne, le *magister militum per Gallias* Jovin envoie l'*auxilium* des *Ascarii* traquer les Germains échappés qui auraient pu demeurer en Belgique Seconde¹². En deux occurrences, 360 et 368, alors que les provinces de Bretagne étaient en butte à des incursions de Scots et de Pictes et qu'il convenait rapidement, par une guerre de mouvement, d'en repousser les razzieurs et d'en rétablir le dispositif de défense, des *auxilia* palatins forment le corps expéditionnaire mandé du continent¹³. Lors de la seconde expédition, les missions confiées aux *auxilia* sont expressément rappelées, pour l'essentiel des coups de main contre les pillards chargés de butin¹⁴. L'adaptation des *auxilia* à ces formes de guerre, communes sur les frontières de l'empire depuis le III^e siècle, me semble expliquer le choix des princes de les faire stationner à proximité des principales voies d'accès au territoire impérial, quand les circonstances laissaient craindre des incursions : en 363, alors qu'une majeure partie des armées d'intervention accompagne l'empereur Julien dans sa campagne en Perse, l'*auxilium* des Bataves a été laissé pour protéger Sirmium, point nodal de la province de Pannonie Seconde ; quinze années plus tard, tandis que l'empereur Gratien mène une fraction des armées de manœuvre d'Occident vers la même Pannonie, un groupe d'Alamans Lentienses qui, sur ses arrières, a franchi le Rhin entre Séquanais et Rhétie, trouve contre lui les *auxilia* des Pétulants et des Celtes¹⁵.

L'habitude, ainsi acquise lors des fréquentes opérations de « grande guérilla », d'agir avec rapidité, dissimulation et un équipement allégé, pouvait être utile lors de campagnes plus régulières. Ainsi, à la fin du mois d'avril 363, Julien emploie des *auxiliares* pour dégager à revers la rive sud du Naarmalcha, afin que son armée puisse traverser sans risque le canal

¹² 365 : Ammien Marcellin, XXVII, 1, 6 et Zosime, IV, 9, 3 ; dans la *Notitia Dignitatum* figurent sous ce nom les *auxilia* qui suivent : *Occ.* V, 162 = VII, 13, *Heruli seniores*, V, 163 = VII, 14, *Bataui seniores*, V, 186 = VII, 72, *Bataui iuniores*, *Or.* V, 49, *Bataui seniores*. 366 : Ammien Marcellin, XXVII, 2, 6. Les *Ascarii* sont enregistrés dans la *Notitia Dignitatum* *Oc.* V, 166 = VII, 119, *Ascarii seniores*, V, 167 = VII, 120, *Ascarii iuniores*, V, 216 = VII, 79, *Honoriani Ascarii seniores*, *Or.* IX, 23-24, *Ascarii seniores* et *Ascarii iuniores*.

¹³ 360 : Ammien Marcellin, XX, 1, 3 (Bataves et Hérules). 368 : Ammien Marcellin, XXVII, 8, 6-7 (Bataves Hérules, *Iouii* et *Victores* ; pour ces deux dernières unités dans la *Notitia Dignitatum*, se reporter aux entrées V, 168 = VII, 16, *Iouii seniores* ; V, 184 = VII, 42, *Iouii iuniores* ; V, 212 = VII, 76, *Iouii iuniores Gallicani*, V, 185 = VII, 126 et 154, *Victores iuniores* ; V, 214 = VII, 27, *Galli Victores* ; V, 215 = VII, 48, *Honoriani Victores iuniores*, *Or.* V, 63, *Victores*).

¹⁴ Ammien Marcellin, XXVII, 8, 9 : *Vbi ad audenda maiora prospero successu elatus* [Theodosius], *tutaque scrutando consilia, futuri morabatur ambiguus, diffusam uariarum gentium plebem et ferocientem inmaniter, non nisi per dolos occultiores et inprouisos excursus superari posse, captiuorum confessionibus et transfugarum indicibus doctus* ; XXVIII, 3, 1-2 : *oportuna ubique ad insidiandum barbaris praeueniens* [Theodosius] *loca*.

¹⁵ 363 : Zosime, III, 35, 2. 378 : Ammien Marcellin, XXXI, 10, 4.

perse, dans sa progression vers Ctésiphon ; plus avant au cours de la même guerre, l'*auxilium* des *Victores* compte au nombre des unités qui pénètrent dans la place-forte sassanide de Mahozamalcha par une galerie creusée sous la muraille¹⁶.

Cette dernière affaire montre toutefois que les missions confiées aux *auxilia* pouvaient être accomplies aussi par les autres unités de fantassins des armées d'intervention régionales : deux légions palatines suivent ainsi les *Victores* dans la mine conduisant au cœur de Mahozamalcha. Au cours d'opérations relevant de la grande guérilla, légionnaires et *auxiliares* paraissent en mesure de remplir les mêmes missions tactiques : deux légions prêtent main forte au *comes* Charietto contre les Alamans en 365 ; en 360, le *comes* Lupicin en amène autant en Bretagne¹⁷. Les légionnaires peuvent même agir, dans des circonstances tactiques similaires, sans l'appui d'*auxiliares*, comme il ressort d'une précaution de Constance II contre un groupe de Sarmates Limigantes que l'empereur devait recevoir rive droite du Danube en 359 : il fait patrouiller sur le fleuve, sur les arrières des « barbares », des embarcations chargées de détachements de légions¹⁸. Deux ans plus tard, dans sa campagne avortée contre Julien, le même prince confie à deux légions palatines la tâche d'ouvrir la voie vers l'Occident et les armées rebelles de son cousin¹⁹. Si les *auxilia* n'ont le monopole ni des manœuvres de harcèlement, ni des escarmouches ou des coups de main, ces opérations de guerre ne résument pas non plus l'étendue de leurs possibilités opérationnelles et tactiques. En premier lieu, la « grande guérilla » n'excluait pas le recours au combat en ligne, quand, par exemple, le commandement romain considérait qu'il était possible en un affrontement de repousser définitivement les forces d'invasion, avant leur dispersion ou après leur regroupement, ou quand l'adversaire lui-même offrait la bataille, des circonstances que nous retrouvons en Séquanais avec les Alamans en 361, 365 et 378²⁰. En second lieu, dans une grande partie des épisodes militaires immédiatement rappelés, Ammien

¹⁶ Naarmalcha : Ammien Marcellin, XXIV, 2, 8, Zosime III, 16-17, 2 (l'historien insiste sur le rôle, dans l'affaire, des 1500 éclaireurs du corps expéditionnaire romain, commandés alors par le *comes* Lucillianus, et qui pourraient avoir compris au moins un *auxilium*), voir Woods 1998. Mahozamalcha : Ammien Marcellin XXIV, 4, 21-23, Zosime, III, 22, 2 et 4-6.

¹⁷ Ammien Marcellin, XXVII, 1, 6, XX, 1, 3. Des légions pourraient avoir aussi accompagnées les quatre *auxilia* menés par Théodose l'Ancien en Bretagne, une nouvelle fois, en 368, mais le texte d'Ammien Marcellin est moins explicite.

¹⁸ Ammien Marcellin, XIX, 11, 8 (*naues uehentes quosdam legionarios expeditos*) ; voir aussi XXIX, 6, 13 (deux légions palatines envoyés repousser des groupes de razzieurs Quades et Sarmates en Pannonie en 373).

¹⁹ Ammien Marcellin, XXI, 13, 16.

²⁰ Ammien Marcellin, XXI, 3, 1,

Heródoto, Unifesp, Guarulhos, v.6, n.2 - 2021.2. p. 77-89.

DOI: 10.34024/herodoto.2021.v6.13918

Marcellin utilise, pour qualifier les *auxilia* engagés, des épithètes laissant entendre que ces corps assumaient alors ponctuellement des fonctions d'infanterie légère, sans que cela ne constitue une spécificité générique : *auxiliares uelites, globi expeditissimi auxiliorum, uelitare auxilium*²¹. Surtout, la geste militaire tardive offre plusieurs témoignages précis de l'emploi d'*auxilia* dans des fonctions d'ordinaire réservées à l'infanterie lourde. Des *auxilia* sont ainsi disposés dans les deux premières lignes romaines à la bataille de Strasbourg en 357. Près de Samarra, en juin 363, lors de la retraite des forces romaines de Perse, les *auxilia* des *Iouii* et des *Victores* apportent leur soutien à deux légions qui supportent les assauts d'éléphants et de cataphractaires. En 365, l'empereur Valens dépêche les deux mêmes *auxilia*, pour défaire en plaine les forces de son adversaire Procope. L'*auxilium* des Bataves sert de réserve au même Valens à la bataille d'Andrinople treize ans plus tard, et déjà, en mai 363, Julien avait formé d'*auxiliares* sa réserve mobile lors des combats devant Ctésiphon²².

La participation des *auxiliares* à la bataille conduite par le César Julien contre les Alamans près de Strasbourg est particulièrement bien documentée par l'historien Ammien Marcellin. Après s'être débarrassé de l'aile droite romaine composée de cuirassiers, les Alamans se tournent contre la première ligne d'infanterie, au centre du dispositif tactique impérial. Cette ligne semble être composée au moins de deux *auxilia* palatins, les *Cornuti* et les *Bracchiati*. La violence de l'assaut est telle que les « barbares [...] brisaient à coups d'épées répétés l'assemblage de boucliers accolés qui protégeaient les nôtres comme une tortue »²³. La comparaison avec la tortue, formation utilisée par l'armée romaine pour la prise des villes assiégées, donne une idée de l'aspect des premiers rangs romains. Dans les faits, il s'agit d'un ordre, que j'appelle paraphalangique, formé de rangs resserrés de fantassins, aux boucliers rapprochés²⁴. Mise en difficulté par le choc des Alamans, menacée d'encerclement, la première ligne est secourue par les *auxilia* des *Bataui* et des *Regii*, disposés en seconde ligne. Le plus fréquemment, dans l'art romain de la guerre à l'époque tardive, la seconde ligne avait pour fonctions de prêter un soutien tactique à la première, si une partie de celle-ci venait à être bousculée, ou bien à

²¹ Ammien Marcellin, XVI, 11, 9, XX, 1, 3, XXI, 4, 8, XXIV, 2, 8 et aussi 6, 9.

²² Ammien Marcellin XVI, 12, 43-45, XXIV, 6, 2-3, XXVI, 7, 13, XXXI, 13, 9, XXIV, 6, 9-11 et voir aussi XXXI, 8, 9. Le corps expéditionnaire pour reprendre en 398 le contrôle de l'Afrique sur le rebelle Gildon comprend trois légions pour quatre *auxilia*, Claudien, *Contre Gildon*, I, 415-423.

²³ Ammien Marcellin, XVI, 12, 42-44. Dans la *Notitia Dignitatum*, figurent plusieurs *auxilia* de *Bracchiati* : *Occ. V*, 159 = *VII*, 10, *Bracchiati seniores*, *V*, 196 = *VII*, 66, *Bracchiati iuniores*, *Or. V*, 50, *Bracchiati iuniores*,

²⁴ Voir Janniard 2008, p. 28-30.

l'accueillir et à se substituer à elle en cas de rupture. En l'occurrence, la manœuvre ne permet cependant pas le rétablissement de la situation en faveur des forces impériales car un sursaut désespéré d'*optimates* alamans enfonce aussi la seconde ligne romaine. La percée est toutefois arrêtée par la réserve que forme la légion des *Primani*²⁵. Les *Batavi* et les *Regii* ont été conduits à former un *globus* : le détachement d'une ligne de bataille, au cours du combat, pour soutenir ou dégager un point menacé du dispositif romain ou envelopper une partie de la ligne adverse²⁶. Leurs camarades des *Iouii* et des *Victores* ont certainement fait de même près de Samarra en 363 pour appuyer les légionnaires accrochés dans les premières lignes²⁷.

L'ensemble des éléments que nous venons d'exposer montre que les *auxilia*, en tant que type spécifique d'unités, reçoivent également des missions d'infanterie légère et d'infanterie lourde. Reste à déterminer l'éventuelle spécialisation tactique d'*auxilia* particuliers. La fenêtre d'observation est limitée à deux auteurs, Ammien Marcellin et Zosime, qui documentent un peu plus de vingt ans d'actions des *auxilia* dans les guerres romaines, de 357 à 378. Seule une dizaine d'unités est nommément citée dans leurs œuvres, sans que des récurrences d'affectation à des usages tactiques spécifiques n'apparaissent clairement. La même année, les *Cornuti* peuvent ainsi être dépêchés pour mener un débarquement dissimulé sur les arrières d'Alamans et affronter les mêmes dans les premières lignes d'une bataille rangée²⁸. Les deux brigades dont la geste militaire peut être suivie sur plusieurs campagnes sont essentiellement les Bataves et les Hérules d'une part, les *Iouii* et les *Victores* de l'autre. Dans la décennie 360, en Occident, les premiers semblent avoir été employés préférentiellement lors d'opérations de « grande guérilla », tandis que les seconds, en Orient comme en Occident, alternent les participations à des

²⁵ Ammien XVI, 12, 45-51. La bataille compte au nombre des récits qui valident sans conteste l'usage possible, dans l'armée tardive, de deux lignes de bataille appuyées d'une réserve. La provenance des unités de renfort depuis la seconde ligne est clairement reconnue par Nicasie 1998, p. 224-225, 228 qui envisage cependant une simple rupture du front des *Cornuti* et des *Bracchiati*, or Ammien décrit explicitement un encerclement. Syväne 2004, p. 458-460 pense que les quatre *auxilia* étaient rangés sur la même ligne mais cela aurait rendu impossible le mouvement de soutien décrit par Ammien qui rend nécessaire que les renforts n'aient pas déjà été engagés et aient disposé encore de leur liberté de mouvement.

²⁶ Végèce, *Abrégé des affaires militaires*, III, 19, 9 : *Globus autem dicitur qui a sua acie separatus uago superuentu incursat inimicos, contra quem alter populosior uel fortior inmittitur globus*. En tant qu'*auxilium*, les *Regii* ne sont enregistrés dans la *Notitia Dignitatum* que pour une seule unité en Orient (VI, 49), mais une légion *comitatensis* homonyme semble servir dans la *pars occidentalis* (V, 229 = VII, 32).

²⁷ Ammien Marcellin, XXIV, 6, 2-3.

²⁸ Ammien Marcellin, XVI, 11, 9 et 12, 43-44.

Heródoto, Unifesp, Guarulhos, v.6, n.2 - 2021.2. p. 77-89.

DOI: 10.34024/herodoto.2021.v6.13918

coups de main et à des affrontements en ligne. Pour les deux brigades, les décisions de l'état-major de les mobiliser dans l'un ou l'autre de ces registres tactiques paraissent plutôt motivées par les circonstances – marquées par la grande guérilla en Occident et les guerres civiles ou contre les sassanides en Orient – que par la possession exclusive d'une spécialisation martiale²⁹. Le rappel privilégié de leurs actions sur tout autre corps de même type s'explique aussi par le rang prestigieux qu'elles devaient occuper au sein des armées palatines, en particulier d'Occident, et dont témoigne encore la *Notitia Dignitatum* pour le V^e siècle.

Le même document enregistre environ dix-sept *auxilia* dont la désignation formelle comporte une référence à des pratiques militaires particulières (*Ascarii* et *Exculcatores*) ou à un armement spécifique (*Sagittarii*). Les *ascarii* pourraient avoir été initialement spécialisés dans la confection de ponts mobiles à partir d'outrages gonflables, dont l'usage est bien documenté dans les franchissements militaires de fleuves³⁰. Une telle spécialisation rendrait peut-être compte du cantonnement du seul régiment *limitaneus* d'*Ascarii* à Taurinum, important port danubien de la *classis Pannonica* au Haut-Empire³¹. Toutefois, aucune nécessité opérationnelle ou tactique ne semble justifier qu'en Orient, sous Arcadius, une brigade de pontonniers ait compté au nombre des *auxilia* les plus prestigieux à la disposition du *magister militum per Illyricum*, ou qu'en Occident, sous Valentinien III, des formations identiques aient joui du même rang auprès du *comes per Hispanias*³². Pareillement, le seul *auxilium* palatin d'*Ascarii* pour lequel une opération militaire est attestée dans une source narrative est envoyé s'emparer du campement d'adversaires défaits par les forces romaines, sans que le passage de cours d'eau ne figure expressément parmi les obstacles premiers rencontrés par l'unité (Ammien Marcellin, XXVII, 2, 9). Il n'est donc pas impossible que les formations d'*Ascarii* aient été initialement composées de spécialistes des franchissements fluviaux, mais que, par la suite, seules les unités replacées aux frontières aient conservé une telle compétence technique, adaptée à leur nouveau lieu de service.

Les trois *auxilia* palatins d'*Exculcatores* sont uniquement répertoriés dans la *Notitia Dignitatum in partibus Occidentis*, avec des cantonnements en Italie

²⁹ Hérules et Bataves : Ammien Marcellin, XX, 1, 3, XXVII, 1, 6 et 8, 6-7 ; *Iouii* et *Victores* : Ammien Marcellin, XXIV, 4, 21-23 et 6, 2-3, XXVI, 7, 13, XXVII, 8, 6-7.

³⁰ Voir e. g. Anonyme, *Des affaires militaires*, 16, Ammien Marcellin, XXIV, 3, 11, XXV, 6, 15. L'origine de la désignation serait à trouver dans le grec *askós* (outrage).

³¹ *Notitia Dignitatum*, Oc. XXXII, 43. A Taurinum, stationnent aussi des *Equites Promoti*.

³² *Notitia Dignitatum* Oc. V, 166 = VII, 119, *Ascarii seniores*, V, 167 = VII, 120, *Ascarii iuniores*, Or. IX, 23-24, *Ascarii seniores* et *Ascarii iuniores*

Heródoto, Unifesp, Guarulhos, v.6, n.2 – 2021.2. p. 77-89.

DOI: 10.34024/herodoto.2021.v6.13918

et en Hispanie³³. Pour Végèce, à la fin du IV^e siècle, le terme d'*exculcatores* est utilisé pour désigner les fantassins légers, placés derrière les premières lignes dans l'*antiqua ordinatio legionis* et utilisés comme tirailleurs en début de bataille³⁴. Au début du VI^e siècle, Cassiodore utilise encore le dérivé *ex/sculcatoria* pour qualifier des navires légers de transport (*Var.*, II, 20, 508-512 apr. J.-C.). Mais, au cours du même siècle, *exculcator* semble se spécialiser. Grégoire le Grand emploie *sculca* avec le sens d'avant-garde (*Ep.* II, 30 PL, 592 apr. J.-C.) et dans le traité militaire de l'empereur Maurice, les *scolcatores* sont assimilés aux *prodromoi* et *kataskopoi*, i.e. aux *procuratores* et *exploratores*, auxquels est confié essentiellement des tâches de collecte du renseignement tactique, telle l'observation des mouvements et des intentions de l'adversaire³⁵. Il paraît probable que la polyvalence des troupes légères et leur emploi préférentiel pour la reconnaissance et l'acquisition de renseignements puissent rendre compte de l'évolution du terme. Pour notre propos, se pose toutefois la question de savoir si les *auxilia* d'*Exculcatores* attestés dans la *Notitia Dignitatum* accomplissent exclusivement ou préférentiellement des missions d'infanterie légère, voire déjà, d'éclaireurs. Les sources narratives manquent pour établir une réponse ferme. Il me semble cependant que le devenir des *Exculcatores* doit être comparé à celui que connurent les *Ascarii*. Au pire moment des tensions militaires du III^e siècle, le commandement romain choisit de détacher des unités frontalières des pelotons de spécialistes, regroupés ensuite en formations entières pour être intégrés aux corps expéditionnaires opérant avec une récurrence accrue dans tout l'empire, et au sein desquels ils agissaient en coordination avec les autres armes. La pratique est bien attestée pour les *lanciarrii*, les archers, les cavaliers. La constitution par Constantin de réserves opérationnelles et tactiques régionales, dans le cadre d'un dispositif militaire plus dense, rendit ce procédé moins nécessaire, à plus forte raison quand, comme nous l'avons

³³ V, 173 = VII, 20, V, 175 = VII, 122, V, 207.

³⁴ Végèce, II, 15, 6, *Post hos* [les principes de la première ligne] *erant ferentarii et leuis armatura, quos nunc exculcatores et armaturas dicimus, scutati qui plumbatis gladiis et missilibus accincti sunt* (« Après ceux-là, il y avait les *ferentarii* et l'infanterie légère, que nous appelons maintenant *exculcatores* et *armaturae*, des *scutati* qui sont équipés de dards plombés, d'épées et d'armes de jet »), II, 17, 1, *Ferentarii autem armaturae exculcatores sagittarii funditores, hoc est leuis armatura, aduersarios prouocabant ante aciem praecedentes* (« Et les *ferentarii*, les *armaturae*, les *exculcatores*, les archers et les frondeurs, c'est-à-dire l'infanterie légère, placés devant la ligne, provoquent les adversaires »).

³⁵ Maurice, *Du commandement*, I, 3, 36, II, 11, 4, III, 16, 3-7, IV, 5, 6, VIIB, 9, 5-6 et 13 (rôle de la *sculca*) et 17, 20. Un seul passage (IX, 5, 51-67) distingue entre les éclaireurs proprement dits (*kataskopoi*) et les patrouilles de reconnaissance (*scolcatores*) dont ils semblent faire partie, révélant que le terme de *scolcatores* reçoit une acception générique, qui englobe aussi bien l'acquisition précise du renseignement que la reconnaissance.

Heródoto, Unifesp, Guarulhos, v.6, n.2 - 2021.2. p. 77-89.

DOI: 10.34024/herodoto.2021.v6.13918

avancé pour les *Ascarii* de Pannonie Seconde – et la même analyse doit être faite pour les corps d'*Exploratores* – , des unités *limitaneae* pouvaient être mobilisées pour fournir en campagne des compétences techniques particulières. A mon sens, *Ascarii* et *Exculcatores* palatins montraient donc la même polyvalence fonctionnelle que leurs camarades des *Cornuti*, *Bracchiati*, Bataves ou Hérules³⁶.

Un constat identique pourrait être établi pour les *auxilia* de *Sagittarii*, avec toutefois, en l'occurrence, plusieurs nuances³⁷. En premier lieu, la disposition paraphalangique adoptée par les lignes de bataille romaine dès le début du III^e siècle accentue le recours aux armes de jets, fournies au combat par des subdivisions de chaque unité ou bien par des unités distinctes, dont l'action est alors coordonnée avec l'engagement des corps affectés, eux, aux tâches de l'infanterie lourde. En outre, les sources narratives montrent plusieurs exemples de formations d'archers à pied spécialisés, agissant en coordination avec d'autres unités. Dans les opérations de « grande guérilla », il semble que ces unités d'archers soient utilisées en combinaison avec la cavalerie lourde. L'ouverture d'une route militaire protégée d'Auxerre à Troyes par Julien en 356 apr. J.-C. est accompli avec une troupe formée de *cataphractarii* et de *ballistarii*. De la même façon, vingt ans plus tard, l'empereur Valens envoie des archers à pieds (*pedites sagittarii*) et une *turma equitum* contrôler les accès à Andrinople par la route de Mélanthias³⁸. La répétition d'une telle combinaison révèle l'existence d'une pratique habituelle. Les volées des archers doivent tenir à distance et neutraliser les groupes de pillards, dispersés finalement par l'assaut de la cavalerie lourde. Ces quelques éléments indiqueraient que les unités de *sagittarii* et de *ballistarii* de la Notice des Dignités pourraient avoir été, pour au moins quelques-unes d'entre elles, constituées majoritairement d'archers et d'arbalétriers. Toutefois, l'imprécision des sources narratives empêche d'identifier ces *sagittarii* à des *auxilia* plutôt qu'à des légions ou à des cohortes *limitaneae*.

L'examen des sources narratives et documentaires disponibles pour les *auxilia* palatins au IV^e siècle et dans le premier tiers du V^e siècle montre qu'il ne semble pas exister de spécialisation tactique de cette catégorie

³⁶ Contra Hoffmann 1969-1970, p. 160, qui estime sans argument que les *auxilia* d'*Exculcatores* de la *Notitia Dignitatum* ont déjà une spécialisation en matière de mission de reconnaissance ; sur l'histoire du terme *exculcator*, voir Rance 2014.

³⁷ *Notitia Dignitatum*, Or. V, 54-56, VI, 54-56, IX, 27, Occ. V, 170 = VII, 121, V, 174 = VII, 41, V, 193 = VII, 45, V, 211 = VII, 75. Hoffmann 1969-1970, p. 162-163, 240-241, estime que les *auxilia sagittariorum* avaient perdu au Ve siècle leur armement spécifique, contra Nicasio 1998, p. 192-194.

³⁸ Ammien Marcellin, XVI, 2, 5-8, XXXI, 12, 2, voir aussi Zosime, II, 50, 2-3.

Heródoto, Unifesp, Guarulhos, v.6, n.2 - 2021.2. p. 77-89.

DOI: 10.34024/herodoto.2021.v6.13918

d'unités. Si le commandement romain paraît plutôt donner une légère faveur aux *auxilia* dans des contextes de « grande guérilla » et aux légions pour les batailles rangées, l'un et l'autre de ces types d'unités semblent parfaitement pouvoir exercer les mêmes missions³⁹. Il n'est pas impossible que quelques *auxilia* particulier aient conservé une spécificité d'armement à l'origine de leur recrutement, tels les *auxilia sagittariorum*, mais le constat paraît plus difficilement s'appliquer à leurs camarades des *Ascarii* et des *Exculcatores*. L'apport essentiel de la documentation est donc la grande polyvalence des troupes d'infanterie tardive au IV^e siècle, capables de trouver en leur sein fantassins légers et lourds, ce qu'indiquaient déjà clairement les recommandations de Végèce relatives à leur entraînement aux différents types d'armes⁴⁰.

Bibliographie

ALFÖLDI, A.; ROSS, M.C. *A Teutonic contingent in the service of Constantine the Great and its decisive role in the Battle at the Milvian Bridge. With a Discussion of Bronze Statuettes of Constantine the Great*, in *DOP*, 13, p. 170-183, 1959.

GROSSE, R. *Römische Militärgeschichte von Gallienus bis zum Beginn der byzantinischen Themenverfassung*, Berlin, 1929.

HOFFMANN, D. *Das spätrömische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum*, 2 vol. Düsseldorf, 1969-1970.

³⁹ Préférences d'emploi des légions pour le combat en plaine : Ammien Marcellin, XVIII, 9, 3, XIX, 5, 2, XIX, 6, 3, XIX, 7-12, XX, 8, 1, XIV, 2, 9-10, XXXI, 7, 2 ; sur la polyvalence des *auxilia*, voir aussi Nicasie 1998, p. 53, 188-189.

⁴⁰ Végèce, I, 13-16 et III, 9, 15-16 : *Sed cum legiones auxilia uel equites ex diuersis aduenerint locis, dux optimus et separatim singulos numeros per tribunos electos, quorum scitur industria, ad omnia genera exercere debet armorum et post in unum collectos quasi depugnatuos conflictu publico exercebit ipse saepius temptabitque, quid artis possint habere, quid uirium, quemadmodum sibi ipsi consentiant...* « Mais lorsque les légions, les *auxilia* et les cavaliers proviennent de lieux différents, le parfait général doit faire s'exercer à tous types de combats chaque unité séparément en les confiant à des tribuns choisis, dont il connaît le zèle, puis, après qu'il les a rassemblés en un seul corps, il les exercera lui-même comme s'ils devaient combattre en bataille rangée, et il éprouvera à plusieurs reprises les capacités dont elles disposent, leur valeur, la façon dont elles se coordonnent... ». Pour l'infanterie du VI^e siècle, des remarques similaires dans le traité de l'empereur Maurice (XIIB, 9).

JANNIARD, S. « Végèce et les transformations de l'art de la guerre aux IVe et Ve siècles », in *AnTard*, 16, p. 19-36, 2008.

NICASIE, M.J. *Twilight of Empire. The Roman Army from the Reign of Diocletian until the Battle of Adrianople*, Amsterdam, 1998.

RANCE, P. « *Sculca, *sculcator, exculcator and proculcator* : The Scouts of the Late Roman Army and a Disputed Etymology », in *Latomus*, 73, p. 474-501, 2014.

ROCCO, M. *L'esercito romano tardoantico. Persistenze e cesure dai Severi a Teodosio I*, Padoue, 2012.

SPEIDEL, M.P. « Raising new units for the late Roman army: Auxilia Palatina », in *DOP*, 50, p. 163 - 170, 1996.

SPEIDEL, M.P. *The four earliest auxilia palatina*, in *REMA*, 1, p. 133-146, 2004.

SYVÄNNE, I. *The Age of Hippotoxotai. Art of War in Roman Military Revival and Disaster (491-636)*, Tampere, 2004.

WOODS, D. *The Role of the Comes Lucillianus during Julian's Persian Expedition*, in *AC*, 67, p. 243-248, 1998.

ZUCKERMAN, C. « Les « Barbares » romains : au sujet de l'origine des *auxilia* tétrarchiques », in F. Vallet, M. Kazanski (dir.), *L'armée romaine et les Barbares du IIIe au VIIe siècle. Actes du colloque international de Saint-Germain-en-Laye 24-28/2/1990*, Rouen, p. 17-20, 1993.